

Si vous souhaitez contacter la Police Nationale,
rendez-vous en ligne en [cliquant ici](#)

ou en vous rendant à l'adresse suivante :
<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police>

ou flashez le QRcode suivant:



Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.

In case of emergency, please dial 17 or 112.

En cualquier caso de situación de urgencia, llame inmediatamente por teléfono,
marcando el 17 o 112.



Qui contacter?



Pour signaler un fait illicite de l'internet, contactez la plateforme Pharos.

pharos



Pour effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur, déposez une pré-plainte en ligne.

pré-plainte



Pour toute question relative aux métiers, carrières et concours de la police, visitez le site dédié au recrutement.

recrutement



Si vous estimez être victime ou témoin d'un comportement susceptible de mettre en cause des agents affectés dans un service de police, vous pouvez utiliser le formulaire de signalement (IGPN).

IGPN



Pour toute question d'ordre général sur la police nationale, utilisez le formulaire dédié.

police